

# TRAITEMENTS CONTRE LE VARROA BON DE COMMANDE 2022

MERCI de TOUT ÉCRIRE en MAJUSCULES

\* = informations obligatoires

NOM \* : ..... PRÉNOM\* : .....

Tel \* : ...../...../...../...../..... Mail\* : .....@.....

Adresse \* : .....

NAPI \* : ..... et / ou SIRET \* : ..... Nb Ruches\* : .....

Désignation	Prix unitaire TTC	Quantité	Total TTC
APIVAR (Amitraz) – Sachet de 10 lanières (pour 5 ruches)	24,5 €		
APITRAZ (Amitraz) – Sachet de 10 lanières (pour 5 ruches)	25 €		
APISTAN (Tau-Fluvalinate) – Sachet de 10 lanières. (pour 5 ruches)	28 €		
APILIFE VAR (Thymol) – Sachet de 2 plaques. (2 sachets par ruche)	4,5 €		
FORMIC PRO (Acide formique) Boîte de 4 bandes (pour 2 ruches)	23 €		
Boîte de 20 bandes (pour 10 ruches)	85 €		
API BIOXAL (Acide Oxalique) - Sachet de 35 grammes. (pour 10 ruches)	22 €		
VARROMED (Acide Oxalique et formique). Bout. de 555mL (environ.3 ruches en été (4 à 5 traitements/ruche), env.20 ruches en hiver)	26 €		
OXYBEE (Acide Oxalique). Bouteille de 1 L (environ 30 ruches)	37 €		
Easy Check	21 €		
Injecteur + CO2	17 €		

Total de votre commande ..... €

Transmettre avant 6 mars pour retrait 18-19/03, 5 juin pour retrait 17-18/06, 9 octobre pour retrait 21-22/10

**Paiement par virement :**

➤ [gdsa69@gmail.com](mailto:gdsa69@gmail.com) ,les documents 1,2 et 3 ci-dessous

1. Votre **bon de commande**
2. Votre **engagement au plan sanitaire élevage** (P.S.E.) signé voir pièce jointe. *L'utilisation de ce bon de commande implique de votre part votre adhésion au Plan Sanitaire d'Elevage du GDSA 69 (formulaire d'adhésion ci -joint) et plus particulièrement l'acceptation d'une visite sanitaire pendant la durée de ce plan.*
3. Votre **demande de virement** à GDS APICOLE DU RHONE  
IBAN : FR76 1382 5002 0008 0044 4222 254 **avec** libellé "votre nom + « commande médicaments »

**Paiement par chèque :**

➤ **Françoise Fau 330, Chemin des vignes du Chéron, 69530 ORLIENAS**  
les documents 1,2 ci-dessus + votre chèque à l'ordre du GDS APICOLE DU RHONE,

**Retrait de votre commande :**

**Coopérative Apicole**, 52 chemin du chêne, «le pont de chêne» - 69630 CHAPONOST, **de 13H30 à 19H00**  
Cochez :  **Vendredi 18 mars**       **Vendredi 17 juin**       **Vendredi 21 octobre**

**ou**

**Chalet des Abeilles**, Ecole Vétérinaire, 1, Avenue Bourgelat, 69280 MARCY L'ETOILE, **de 09H00 à 12H00**  
Cochez :  **Samedi 19 mars**       **Samedi 18 juin**       **Samedi 22 octobre**

**Expédition** : merci d'écrire à [gdsa69@gmail.com](mailto:gdsa69@gmail.com) pour demander les tarifs

Le règlement Général de protection des données n°2016/679 impose à toute association de recueillir le consentement de ses membres pour l'utilisation de ses données personnelles. En signant ce bon de commande, j'autorise le GDSA69 Rhône et Métropole de Lyon, à utiliser mes données pour communiquer avec moi pour des sujets apicoles. Elles ne pourront en aucun cas être communiquées à d'autres entités. .

Date :

Signature Obligatoire précédée de la mention « Lu et Approuvé »

## Informations complémentaires au bon de commande des traitements contre le varroa que vous trouverez au verso de ce document

**Médicaments** : En plus des traitements habituellement distribués, le GDSA vous propose cette année 2 autres traitements :

- **APITRAZ** : Traitement à base d'**Amitraze**, comme APIVAR mais dont le support est sensiblement différent et qui a obtenu de bons résultats aux tests d'efficacité.
- **Formic Pro** : Nouveau traitement qui a obtenu une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) en 2021. Ce sont des languettes à base d'**Acide Formique**, seule molécule à traverser les cires et donc atteindre les varroas à l'intérieur du couvain (en plus de varroas présents sur les abeilles adultes). Il faut placer une première bandelette pour 10 jours, puis une seconde pour 4 jours. Ce traitement est utilisable en bio.

Un complément d'information sur les traitements vous sera transmis par mail ultérieurement ou lors de l'AG.

Nous vous proposons aussi un **EasyCheck (3 en 1)** pour faire vos **comptages varroas**. Cet outil vous permet de faire des comptages au sucre glace, au détergent ou au CO2 (il est alors nécessaire d'acheter en plus l'injecteur à CO2 avec sa cartouche).

**Dates de distribution** : Nous avons prévu 3 dates de distribution. Vous pouvez commander tous vos traitements pour l'année en mars. La distribution de juin permettra d'ajuster vos traitements en fonction des essaims que vous aurez pu faire au printemps. Celle d'octobre vous permettra de prévoir vos traitements d'hiver à base d'Acide Oxalique. Pour chaque date de distribution, le bon de commande est à envoyer au plus tard 2 semaines avant la date de distribution.

**Lieux de distribution** : **Attention** : cette année, compte-tenu que la Coopérative est fermée les samedis, la distribution des **samedis matin** se fera sur le **Rucher Ecole, à l'Ecole Vétérinaire de Marcy l'Etoile**.

Nous allons aussi nous efforcer de mettre en place une distribution dans le Nord du département (autour de Villefranche)

Pour tout complément d'information : n'hésitez pas à nous écrire à **gdsa69@gmail.com**